



DIVING PLONGEON CANADA

États financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 août 2021

Diving Plongeon Canada
États financiers
Pour l'exercice se terminant le 31 août 2021

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Bilan	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Sommaire des principales conventions comptables	7
Notes complémentaires	9
Information financière complémentaire	
Annexe 1 – Dépenses pour les athlètes	12
Annexe 2 – Dépenses pour les entraîneurs	13
Annexe 3 – Dépenses pour les événements/compétitions	14
Annexe 4 – Dépenses pour les clubs et les associations	15
Annexe 5 – Dépenses pour les officiels	16
Annexe 6 – Planification et gestion	17

Rapport de l'auditeur indépendant

Pour les membres de Diving Plongeon Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Diving Plongeon Canada (l'« Association ») comprenant le bilan au 31 août 2021, l'état de l'évolution de l'actif net, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes complémentaires, incluant un sommaire des principales conventions comptables.

À notre avis, ces états financiers présentent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Diving Plongeon Canada au 31 août 2021, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la préparation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de DPC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider DPC ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus de l'élaboration de l'information financière de DPC.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances; et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de DPC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situation futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance, notamment à l'égard de l'étendue et du calendrier prévus des travaux d'audit et de nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés, Comptables publics agréés
3 décembre 2021
Ottawa, Ontario

Diving Plongeon Canada Bilan

31 août 2021 2020

Actifs

Court terme

Encaisse (Note 1)	\$ 1 561 939	\$ 1 913 686
Débiteurs	479 881	404 530
Remises gouvernementales recevables	126 908	133 891
Frais payés d'avance	305 010	75 509
	2 473 738	2 527 616

Immobilisations corporelles (Note 2)

	111 858	54 627
	\$ 2 585 596	\$ 2 582 243

Passif et actif net

Court terme

Créditeurs et frais courus	\$ 374 596	\$ 215 733
Produits reportés (Note 3)	130 800	308 250
	505 396	523 983

Dette à long terme (Note 4)

	30 000	30 000
	535 396	553 983

Passif éventuel (Note 5)

Actif net

Non Affecté	2 050 200	2 028 260
	\$ 2 585 596	\$ 2 582 243

Au nom du conseil d'administration :

_____ Membre du conseil d'administration

_____ Membre du conseil d'administration

Diving Plongeon Canada
État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Solde, début de l'exercice -	\$ 2,028,260	\$ 1,978,084
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice -	21,940	50,176
Solde, fin de l'exercice -	\$ 2,050,200	\$ 2,028,260

Diving Plongeon Canada

État de résultats

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Revenus		
Sport Canada	\$ 3 785 897	\$ 3 452 822
Coupe Canada	124 750	72 000
Frais d'inscription pour cliniques	-	750
Association canadienne des entraîneurs	9 000	3 000
Séries mondiales de plongeon	45 000	735 747
Dons	800	43 040
Événements	58 963	5 662
FINA	-	46 365
Gain sur l'aliénation d'actif	-	-
Primes d'assurance	38 776	35 128
Frais de l'équipe internationale	-	7 000
Frais des membres	24 423	24 423
Ventes	-	25
Commandites	39 883	48 551
Gestion des camps d'entraînement	9 045	27 100
Toronto Diving Academy	128 125	237 551
Divers	35 148	158 810
Aide gouvernementale (note 4 et note 7)	543 265	364 594
	4 843 075	5 262 568
Dépenses		
Amortissement d'immobilisations	39 195	19 227
Athlètes (Annexe 1)	1 255 020	953 215
Entraîneurs (Annexe 2)	970 393	986 304
Événements et compétitions (Annexe 3)	525 656	940 985
Clubs et Associations (Annexe 4)	680 465	903 240
Officiels (Annexe 5)	124 030	97 779
Planification et gestion (Annexe 6)	1 017 956	1 061 324
Toronto Diving Academy	208 420	250 318
	4 821 135	5 212 392
Résultat net de la période	\$ 21 940	\$ 50 176

Diving Plongeon Canada

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Revenus nets pour l'exercice	\$ 21 940	\$ 50 176
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	39 195	19 227
Portion non remboursable d'un prêt	-	(10 000)
	61 135	59 403
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(75 351)	1 010 693
Remises gouvernementales recevables	6 983	(38 580)
Frais payés d'avance	(229 501)	(9 737)
Créditeurs et frais courus	158 863	(371 579)
Produits reportés	(177 450)	259 734
	(255 321)	909 934
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(96 426)	(24 350)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Ajout d'une dette à long terme	-	40 000
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	(351 747)	925 584
Encaisse, début de l'exercice	1 913 686	988 102
Encaisse, fin de l'exercice	\$ 1 561 939	\$ 1 913 686

Diving Plongeon Canada

Sommaire des principales conventions comptables

31 août 2021

Nature de l'activité	<p>L' Association a été constituée en organisme sans but lucratif en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadienne avec lettres patentes fédérales datées du 25 novembre 1968, et a été prorogée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif le 26 juin 2014.</p> <p>L'Association est une association canadienne enregistrée de sport amateur. Selon la Loi de l'impôt sur le revenu, l'Association est un organisme de bienfaisance enregistré et exonéré d'impôt sur le revenu.</p>
Présentation	<p>Ces états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :</p>
Utilisation d'estimations	<p>Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés aux états financiers au cours de l'exercice. Les estimations sont utilisées pour calculer la provision pour créances douteuses et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient varier par rapport aux estimations de la direction à mesure que cette dernière dispose de renseignements additionnels.</p>
Instruments financiers	<p><u>Mesure des instruments financiers</u></p> <p>Les instruments financiers sont les actifs ou les passifs financiers de l'Association où, en général, l'Association a le droit de recevoir de l'argent ou d'autres actifs financiers d'une autre partie ou l'Association a l'obligation de payer de l'argent ou d'autres actifs financiers à une autre partie.</p> <p>L'Association mesure d'abord ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur.</p> <p>Les actifs et passifs financiers mesurés au coût amorti incluent l'encaisse, les débiteurs, les remises gouvernementales recevables et les comptes fournisseurs et les charges à payer.</p> <p><u>Dépréciation</u></p> <p>Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de la moins-value est reconnu en excès des revenus sur les dépenses. Une perte de dépréciation antérieurement reconnue peut être renversée jusqu'à la valeur de son amélioration, directement ou en ajustant le compte de provision, à condition que ce montant ne soit pas</p>

Diving Plongeon Canada

Sommaire des principales conventions comptables

31 août 2021

Instruments financiers (suite)

plus grand que le montant reconnu à la date de la contrepassation si la déficience n'avait pas été reconnue antérieurement. Le montant de la contrepassation est reconnu en excès des revenus sur les dépenses .

Coûts de transaction

L'Association comptabilise ses coûts de transaction en excès des revenus sur les dépenses au cours de la période encourue. Toutefois, les instruments financiers qui ne sont pas par la suite mesurés à leur juste valeur sont ajustés par les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur montage, émission ou supposition.

Comptabilisation des revenus

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser ses contributions. L'Association reçoit des apports du gouvernement du Canada dans le but de commanditer des activités spécifiques au cours de l'année. Les dépenses sont affectées à ces apports selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les contributions non employées du gouvernement fédéral en date du 31 août sont reportées au prochain exercice fiscal et sont comptabilisées comme passifs à court terme. Les fonds promis pour des projets mais qui n'ont pas été reçus en date du 31 août sont comptabilisés comme comptes débiteurs, dans la mesure où des dépenses subventionnées ont été engagées

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où ils sont gagnés.

Immobilisations corporelles

Les actifs de moins de 2000 \$ sont comptabilisés en charges dans l'année d'acquisition. L'amortissement est comptabilisé sur la durée de vie utile estimée de l'actif comme suit :

Matériel informatique	33,3 %	méthode linéaire
Équipement pour les événements	33,3 %	méthode linéaire
Meubles and équipement	20 %	méthode linéaire
Améliorations locatives	20 %	méthode linéaire
Véhicule	16,6 %	méthode linéaire

Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères au cours de l'exercice sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Tous les avoirs monétaires en devises étrangères ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au 31 août 2021. Les gains ou les pertes encourus sont inclus dans la détermination de l'excès des revenus sur les dépenses pour l'année, sauf pour les gains et les pertes en devises étrangères pour les avoirs monétaires à long terme qui sont reportés et amortis sur la durée restante des avoirs monétaires en question

Don de matériaux et services Les matériaux et les services contribués qui sont utilisés dans le cours normal des opérations que l'association se serait procurés en temps normal, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de la contribution, si leur juste valeur peut être raisonnablement estimée.

Diving Plongeon Canada

Notes complémentaires

31 août 2021

1. Encaisse

Les comptes de banque de l'entreprise sont détenus dans une banque à chartre. Les soldes en banque incluent 3 105 \$ (2020 - 61 118 \$) en devises américaines.

2. Immobilisations corporelles

	2021			2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette aux livres	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette aux livres
Matériel informatique	\$ 49 725	\$ 39 243	\$ 10 482	\$ 40 161	\$ 28 049	\$ 12 112
Meubles et équipement	98 894	22 185	76 709	12 031	2 406	9 625
Véhicule	49 335	24 668	24 667	49 335	16 445	32 890
	\$ 197 954	\$ 86 096	\$ 111 858	\$ 101 527	\$ 46 900	\$ 54 627

3. Produits reportés

Les produits reportés représentent les fonds reçus au cours de l'exercice courant qui s'appliquent à l'exploitation de l'exercice financier subséquent.

	2021	2020
Solde, début de l'exercice	\$ 308 250	\$ 48 516
Ajouts au cours de l'année	800	308 250
Constaté en revenu au cours de l'exercice	(178 250)	(48 516)
Solde, fin de l'exercice	\$ 130 800	\$ 308 250

4. Prêt à long terme

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes au montant de \$ 40 000. Pourvu que le montant soit remboursé d'ici le 31 décembre 2022, 10 000 \$ de ce prêt n'aura pas à être remboursé. Tel que permis par les normes comptables canadiennes pour les entreprises à but non lucratif, le montant de \$ 10 000 auquel le gouvernement devrait renoncer a été comptabilisé dans le cadre de notre aide gouvernementale au cours de l'exercice fiscal 2020. Ainsi, le solde à payer à la fin de l'exercice représente \$ 30 000.

Diving Plongeon Canada

Notes complémentaires

31 août 2021

5. Passif éventuel

Il y a présentement une poursuite intentée contre l'Association dans le cadre d'incidents survenus dans le cours normal des affaires. Selon l'opinion de la direction, l'issue de la poursuite en cours n'est pas déterminable. L'Association possède la couverture d'assurance nécessaire pour faire face à de tels incidents. Si ces poursuites engendraient des pertes supplémentaires à l'issue de leur résolution, de telles pertes seraient comptabilisées dans l'exercice où a lieu le règlement.

6. Vêtements fournis

Les contributions comptabilisées dans l'exercice se terminant le 31 août 2021 incluent des vêtements ayant une juste valeur de 10 000\$ (2020 – 15 000\$). Ce montant a été comptabilisé aux revenus et dépenses dans ces états financiers

7. Aide gouvernementale

L'Association était admissible à la Subvention salariale d'urgence du Canada créée pour subventionner les organisations canadiennes affectées par la pandémie de la COVID-19. L'aide gouvernementale peut fait l'objet d'une vérification de conformité aux conditions du programme de subvention des salaires. Si une vérification révélait que l'un des critères d'admissibilité ou les dépenses encourues ne respectent pas les conditions du programme, le gouvernement fédéral pourrait exiger que l'Association rembourse une partie de l'aide reçue.

8. Engagements

Dans le cadre de ses opérations normales, l'Association a différents engagements avec des dates d'expiration différentes pour la location d'équipement, de véhicules et de locaux pour l'année fiscale 2021 et au-delà.

L'entente la plus importante est la location d'espace de bureau dont le bail prend fin le 31 août 2025. Le loyer annuel inclut un loyer supplémentaire représentant les coûts d'exploitation et les taxes applicables.

Les paiements totaux estimés au cours des quatre prochains exercices financiers pour les engagements notés sont :

2022	\$	28 875
2023		28 875
2024		28 875
2025		28 875
	\$	115 500

Diving Plongeon Canada

Notes complémentaires

31 août 2021

9. Risques et concentrations

L'Association est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse suivante procure une mesure de l'exposition et des concentrations au risque de l'Association au 31 août 2021.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et entraîne une perte financière à l'autre partie. L'Association est exposée à ce risque de crédit principalement en ce qui concerne ses comptes débiteurs et les remises gouvernementales recevables.

Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque que l'Association éprouve des difficultés à respecter les obligations associées à ses responsabilités financières. L'Association est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne ses comptes fournisseurs et charges à payer.

Changement du risque

Il n'y a eu aucun changement significatif dans l'exposition au risque de l'Association par rapport à l'exercice 2020.

10. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré la pandémie de la COVID-19. L'impact économique potentiel sur l'environnement de l'organisation et les marchés mondiaux, des perturbations possibles dans les chaînes d'approvisionnement et de l'introduction de mesures à divers paliers du gouvernement pour ralentir la propagation du virus (telles les restrictions de voyage, la fermeture d'installations municipales et privées non essentielles, l'imposition de quarantaines et de distanciation sociale) pourraient avoir des répercussions matérielles sur les opérations de l'Association. À l'heure actuelle, l'étendue de l'impact sur les opérations de l'Association découlant de cette pandémie et des mesures de prévention reliées ne peuvent être évalués de façon fiable.

Diving Plongeon Canada Annexe 1 – Dépenses pour les athlètes

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Équipe nationale senior 887	\$ 706 864	\$ 496
Haute performance junior	239 689	272 073
Suivi et amélioration de la performance	107 103	125 149
Administration	11 133	18 820
Équipe de soutien intégrée	190 204	40 286
	\$1 255 020	\$ 953,215

Diving Plongeon Canada
Annexe 2 – Dépenses pour les entraîneurs

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Primes de performance senior	\$ 880 789	\$ 884 835
Réunions	23 684	30 389
Formation et relève	28 023	41 870
Programme national de certification des entraîneurs	37 897	29 210
	\$ 970 393	\$ 986 304

Diving Plongeon Canada

Schedule 3 – Dépenses pour les événements et compétitions

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Promotion	\$ 88 544	\$ 58 152
Compétitions nationales	273 416	19 833
Coupe Canada	54 072	72 209
Marketing	34 992	58 740
Séries mondiales de plongeon	74 632	732 051
	\$ 525 656	\$ 940 985

Diving Plongeon Canada

Annexe 4 – Dépenses pour les clubs et associations

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Aide financière aux clubs	\$ 12 571	\$ 71 960
Primes de performance pour les clubs	40 000	40 000
Soutien au programme World Class	247 532	270 289
Autre Clubs/Provinces	45 006	52 968
Sport sécuritaire et équité	133 176	201 877
Centres d'entraînement	202 180	266 146
	\$ 680 465	\$ 903 240

Diving Plongeon Canada

Annexe 5 – Dépenses pour les officiels

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Compétitions nationales	\$ 48 975	\$ 32 667
Grand Prix	-	5 021
Compétitions d'envergure	6 155	2 772
Junior International	-	-
Développement	68 900	57 319
	\$ 124 030	\$ 97 779

Diving Plongeon Canada Annexe 6 – Planification et gestion

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Ressources humaines	\$ 780 386	\$ 781 096
Déplacements	43 644	24 256
Administration	174 400	214 998
Gouvernance	19 526	40 974
	\$ 1 017 956	\$ 1 061 324